

## MOTION

### Pour le soutien des services publics

Présentée par le groupe Territoire démocratique social et européen

La question des services Publics est devenue aujourd'hui une question centrale dans notre république, encore plus marquée depuis la pandémie COVID19.

Dans ce cadre, LA POSTE avec son réseau de points de contacts reste une garantie quant à la cohésion sociale. Elle contribue au développement économique et assoit le lien social en particulier dans des départements comme le nôtre.

Nous vivons dans une magnifique région et nombreux sont les femmes et les hommes qui ont fait le choix de vivre dans notre département même si l'hyper ruralité comporte quelques inconvénients comme l'enclavement et l'exode de nos jeunes populations.

Quand nous faisons un état des lieux des 102 points de contacts postaux on s'aperçoit que le nombre de bureaux de poste de PLEIN EXERCICE représente 30/% de ces points de contact soit 29 bureaux de poste de plein exercice et 5 MSAP ou MFS. Le restant se décompose ainsi : 11 Facteurs Guichetiers, 48 Agences Postales Communales et 9 Relais Poste Commerçants qui sont des identités à service restreint.

Cette réalité départementale va bien au-delà des normes que nous pouvons constater dans les autres départements.

Nous, élus devons être vigilants quant à la stratégie postale édictée et dirigée désormais par la CDC qui détient 66% des actions de la POSTE. L'exigence de rentabilité risque de s'accroître et dans le même temps, le contrat de présence postale risque de diminuer d'une centaine de millions pour les deux années à venir ce qui amputera une grosse partie du budget destiné à financer la rénovation et la modification des bureaux de Poste.

Il y a un vrai enjeu de société à l'heure où se pose à nous élus, la question d'un véritable service public bancaire dédié à ceux qui en ont le plus besoin et dans ce cadre, LA POSTE a un rôle majeur à jouer.

Nous ne pouvons plus dépecer les bureaux de poste dans notre département parce que ce lien social favorise l'implantation d'entreprises dans nos villages, participerait activement à l'inclusion numérique dans nos zones reculées, génère de l'emploi indirect et par voie de conséquence solidifie notre économie locale.

Le Groupe Territoire démocratique social européen demande qu'avant toute modification, transformation ou fermeture de bureaux l'avis des maires concernés par ces mesures soient pris en considération.

|  |
|--|
| RF<br>SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER   |
| Contrôle de légalité<br>Date de réception de l'AR: 11/02/2021<br>004-210401451-20210209-DE_2021_011-DE |